



Considérant que ce projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration et aux organismes qui ont demandé à être consultés,

### **Dresse le bilan de la concertation,**

Cette concertation a revêtu la forme suivante :

#### Moyens d'information utilisés

- affichage de la délibération en mairie prescrivant l'élaboration du PLU à compter du 25 novembre 2011 pour une durée d'au moins 1 mois ;
- article spécial publié le 9 décembre 2011 dans le journal local OUEST-FRANCE et le 10-11 décembre 2011 dans journal local LE TELEGRAMME indiquant la prescription de l'élaboration du PLU et la définition des modalités de concertation ;
- Tout au long de l'élaboration du PLU : publication dans la presse locale d'informations sur la tenue de réunions publiques et de l'avancement du projet ;
- Communication au cours de l'élaboration du projet PLU des informations essentielles à propos des différents rendez-vous sur les panneaux d'affichage situés à l'extérieur de la mairie et dans les commerces ;
- mise à disposition sur les sites internet de la CCBI et de la Mairie de la délibération prescrivant l'élaboration du PLU, de l'état d'avancement du projet et des grandes étapes de son élaboration ;
- organisation de deux réunions publiques : présentation du diagnostic territorial le 14 mars 2013 et présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable le 24 octobre 2013 ;
- Affichage à l'extérieur de la mairie des panneaux d'exposition présentant une synthèse des orientations d'aménagement et de développement de la commune ;
- Trois réunions ont été organisées avec les Personnes Publiques Associées : le 11 décembre 2012, le 7 octobre 2013 et le 16 février 2018 ;
- Quatre ateliers ont été organisés avec la population : 2 ateliers le 5 mars 2013 de 18h à 20h et 2 ateliers le 16 avril 2013 de 18h à 20h ;
- un atelier avec les commerçants et restaurateurs : le 15 octobre 2013 ;
- un atelier avec les professionnels du bâtiment : le 11 décembre 2015 ;
- une enquête agricole réalisée avec les agriculteurs du territoire insulaire : une réunion de présentation le 10 avril 2013 avec transmission d'un questionnaire et une réunion de restitution des résultats de l'enquête le 27 septembre 2013 ;
- un reportage vidéo a été réalisé durant la période estivale 2013 ;
- une publication dans les journaux locaux, OUEST-FRANCE et LE TELEGRAMME, respectivement en dates du 23 avril 2018 et du 21 avril 2018, qui présente le projet PLU et la date du prochain conseil municipal (le 25 avril 2018) au cours duquel sera arrêté ce projet.

#### Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat

- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée a été mis depuis le 23 juillet 2012 à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture ;
- 21 lettres ont été adressées au Maire par des propriétaires faisant part de leur intention de projet ;
- De nombreuses permanences ont été tenues en mairie par le Maire et l'adjoint délégué à l'urbanisme (sur rendez-vous du lundi au vendredi) pour recevoir et échanger avec les personnes intéressées par l'élaboration du PLU ;
- Deux conférences-débats ont été organisées avec la population le 6 décembre 2016 à 18h30 et le 9 juin 2017 à 18h30.

L'ensemble du conseil a voté à l'unanimité, l'arrêt du projet de Plan local d'urbanisme pour lancer l'ouverture à l'avis des Personnes Publiques Associées et à l'enquête publique. Toutefois, les élus tiennent à préciser qu'ils regrettent la rigidité du carcan administratif imposé par les différentes lois et réglementations, entraînant une diminution conséquente du nombre de terrains constructibles sur le territoire de la commune.

Le conseil municipal,

**Tire** le bilan de la concertation prévue par la délibération du 22 novembre 2011 prescrivant l'élaboration du PLU, à savoir :

- **Que les modalités de concertation qui ont été précisées dans la délibération du 22 novembre 2011 ont été dûment réalisées ;**
- **Que les mesures de concertation mises en œuvre ont permis aux élus d'échanger avec la population et ainsi de recueillir les avis et les remarques des habitants et autres acteurs locaux ;**
- **Que la concertation a permis aux habitants de comprendre l'intérêt de l'évolution du POS en PLU et ses enjeux pour le futur territoire ;**
- **Qu'aucune observation de nature à remettre en cause les orientations retenues n'a été relevée, et considère donc ce bilan favorable et décide de poursuivre la procédure.**

Arrête le projet du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente,

Précise que le projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis :

- aux personnes publiques associées visées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme ;
- aux communes limitrophes et établissements publics en ayant fait la demande ;
- à l'autorité environnementale ;
- à la CDPENAF ;
- à l'INAO et au CRPF.

La présente délibération, accompagnée du dossier du projet PLU qui lui est annexé, est transmise à la Préfecture du Morbihan. Conformément à l'article R 153-3 du code l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant au moins un mois.

Le dossier de plan local d'urbanisme est tenu à la disposition du public en mairie.

## **DIVERS**

- Monsieur Bernard GIARD, Premier Adjoint, Maire par intérim, annonce aux élus la date retenue et confirmée par arrêté préfectoral pour les élections partielles.

1<sup>er</sup> tour : 24 juin 2018

2<sup>nd</sup> tour : 1 juillet 2018

- Il rappelle à l'ensemble du conseil que la cérémonie du 8 Mai aura lieu à 10h sur la commune de Sauzon. Il demande aux élus d'être présents lors d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Locmaria à 9h.

Fin de séance à 20h45